Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203129-20260605-2026_06_01-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
COMMUNE DE SAINT-MADEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MADEN

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur COULOMBEL Sylvain, Maire.

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10
Date de convocation : 29 mai 2026

PRÉSENTS : COULOMBEL Sylvain, CHENU François, DOUCET Emilie, REHEL Elodie, FAUCON Patrick, LECHEVESTRIER Manuel, ROBERT Emilie, BRIONNE Noëlle, VERDON

ABSENT EXCUSÉ : BROSSE Hubert pouvoir à CHENU François, LECHEVESTRIER Yves-Marie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : VERDON Laure

Désignation des délégués PNR -Délibération n°2026-06-01

Suite aux récentes élections municipales et au changement de conseil municipal, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant et son suppléant pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DESIGNE : Sylvain COULOMBEL, titulaire
François CHENU, suppléant

Pour : 10 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le Maire
Sylvain COULOMBEL

Secrétaire de séance
Laure VERDON

MAIRIE DE SAINT-MADEN (Côtes d'Armor)